IFLEX

www.iflexsenegal.org

Origine Sénégal

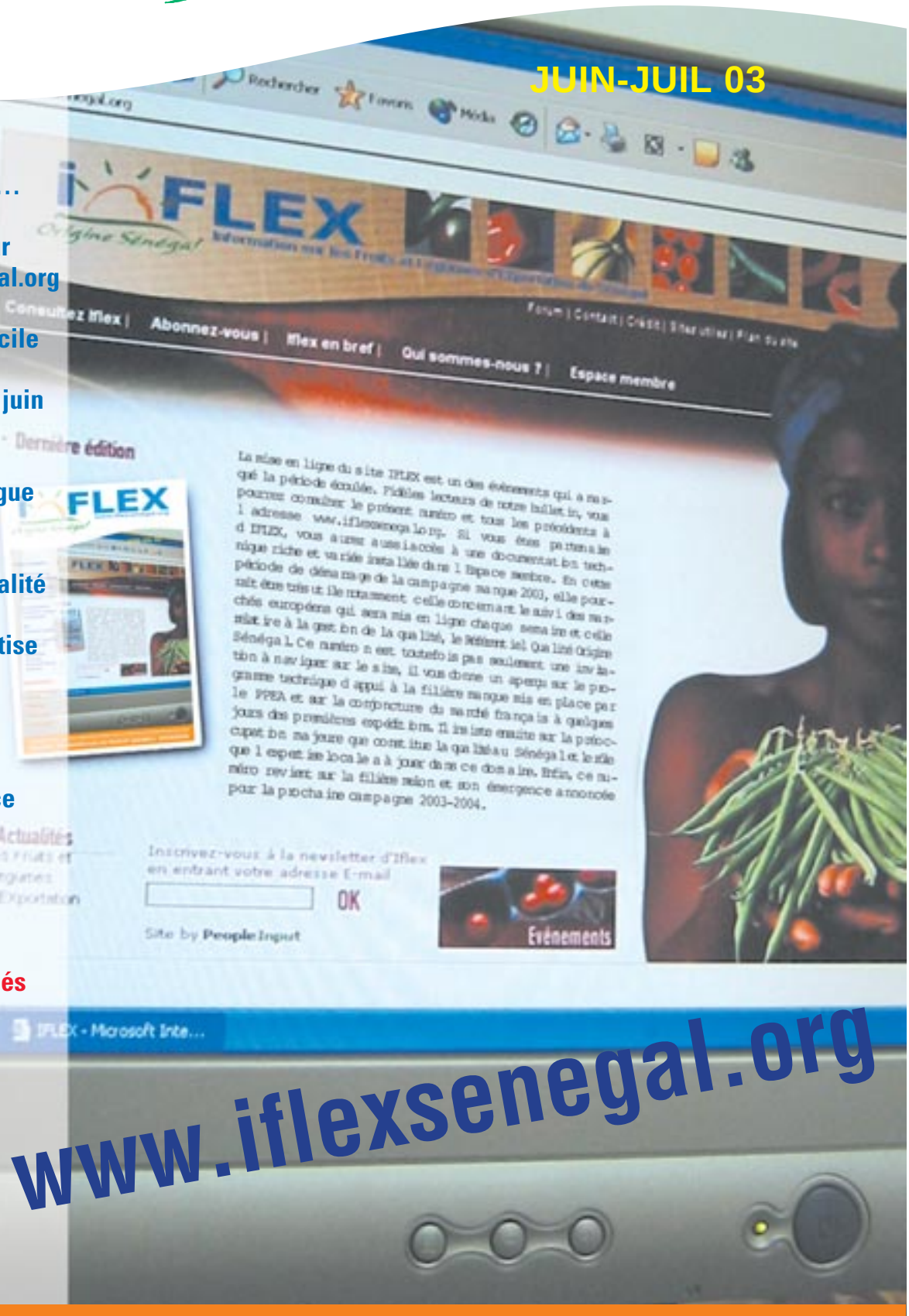
JUIN-JUIL 03

DANS CE NUMERO…

- IFLEX en ligne sur www.iflexsenegal.org
- Conjoncture difficile pour le marché de la mangue en juin
- La consolidation de la filière mangue au programme
- 22, la s'maine qualité
- Zoom sur l'expertise qualité locale
- Melon 03/04, chronique d'une renaissance annoncée

PROCHAINEMENT :

- Echos des marchés mangue
- Maïs doux
- Vie du projet
- Infrastructures



GOUVERNEMENT DU SENEGAL - MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE -PROJET DE PROMOTION DES EXPORTATIONS AGRICOLES (PPEA)

BULLETIN D'INFORMATION SUR LES FRUITS ET LEGUMES D'EXPORTATION

Editorial

La mise en ligne du site IFLEX est un des événements qui a marqué la période écoulée. Fidèles lecteurs de notre bulletin, vous pourrez consulter le présent numéro et tous les précédents à l'adresse www.iflexsenegal.org. Si vous êtes partenaire d'IFLEX, vous aurez aussi accès à une documentation technique riche et variée installée dans l'Espace membre. En cette période de démarrage de la campagne mangue 2003, elle pourrait être très utile notamment celle concernant le suivi des marchés européens qui sera mis en ligne chaque semaine et celle relative à la gestion de la qualité, le Référentiel Qualité Origine Sénégal. Ce numéro n'est toutefois pas seulement une invitation à naviguer sur le site, il vous donne un aperçu sur le programme technique d'appui à la filière mangue mis en place par le PPEA et sur la conjoncture du marché français à quelques jours des premières expéditions. Il insiste ensuite sur la préoccupation majeure que constituent la qualité au Sénégal et le rôle que l'expertise locale a à jouer dans ce domaine. Enfin, ce numéro revient sur la filière melon et son émergence annoncée pour la prochaine campagne 2003-2004.

Retour à l'actualité filière. D'après les premiers échos des marchés, la commercialisation de la mangue sur le marché européen ne sera pas aisée au moins jusqu'à mi-juillet, temps nécessaire au désengorgement du marché des produits de la Côte d'Ivoire. Ensuite il faudra rivaliser avec le Mexique et plus que jamais, le professionnalisme devra être de rigueur pour offrir des produits de qualité irréprochable et rester compétitif. Parions que les efforts des structures de l'Etat et des partenaires techniques qui seront déployés dans le cadre des programmes d'appui et d'accompagnement aux exportations contribueront à consolider le positionnement de l'Origine Sénégal et permettront d'atteindre l'objectif de cette année fixé à 2 500 tonnes.

Parlant de consolidation justement, c'est l'objectif majeur assigné au projet pendant sa période d'extension et, dans ce sens, les grands chantiers que constituent la gare de fret, le Feltiplex et la préparation de l'après PPEA sont des priorités de chaque jour comme vient de le rappeler la mission de supervision qui s'est tenue du 9 au 19 mai 2003.

Nicolas VENN
Directeur du PPEA

IFLEX en ligne sur www.iflexsenegal.org

Un élément clé du système d'information et de veille commerciale sur lequel le PPEA travaille depuis plusieurs mois vient de voir le jour. Depuis le 10 juin 2003, le site www.iflexsenegal.org est opérationnel. Bulletins périodiques et hors série, publications et rapports techniques sur les fruits et légumes d'exportation sont aujourd'hui installés dans un espace qui leurs est spécialement réservé. Lecteurs, à vos claviers !

Marchés, produits, créneaux, cours et concurrence, normes et qualité, techniques de production, technologies et infrastructures post-récolte, etc., le secteur des fruits et légumes frais d'exportation est en évolution constante. Les professionnels sénégalais qui souhaitent rester compétitifs face aux origines concurrentes, se développer et investir doivent pouvoir accéder, rapidement et objectivement, à des informations stratégiques fiables. Les grossistes et les distributeurs à l'étranger, les investisseurs et les décideurs qui souhaitent mieux connaître les filières d'exportation et leur potentiel de croissance ont tout autant besoin de ces informations pour leurs prises de décision. Ce sont les principales raisons d'être de IFLEX (Information sur les Fruits et Légumes d'Exportation), véritable dispositif de dissémination de l'information et de communication mis en place au Sénégal pour les professionnels du secteur des fruits et légumes d'exportation et leurs partenaires institutionnels, privés ou publics.

IFLEX apparaît pour la première fois en 2000 sous la forme d'un bulletin périodique édité par le Projet de Promotion des Exportations Agricoles (PPEA). A ses débuts, IFLEX est essentiellement un support pour le suivi des activités et la diffusion des résultats du PPEA. Après plusieurs mois d'interruption sa parution est relancée en début 2002 sous un nouveau format avec une identité graphique qui lui est propre et une ligne éditoriale mettant l'accent sur la présentation des filières existantes, émergentes ou potentielles, sur les conditions nécessaires à leur développement (qualité, infrastructures post-récolte et d'expédition, etc.) et sur la veille commerciale et concurrentielle. Tiré à 1000 exemplaires, IFLEX obtient rapidement la reconnaissance de ses lecteurs. C'est fort de cet intérêt que le PPEA a choisi de faire évoluer IFLEX vers un système d'information et de veille commerciale qui capitalise les connaissances techniques acquises par le projet et ses partenaires en les publiant sous la collection Editions Techniques IFLEX.

Aujourd'hui devenu un véritable concept, IFLEX regroupe :

- des bulletins périodiques d'information et des bulletins hors série ;
- des publications techniques (CD-Rom Référentiel Qualité Origine Sénégal, fiches techniques produit, guide export mangue du Sénégal, cahier des charges produit, etc.) ;
- des outils de gestion des entreprises (fiches économiques par produit, kit traçabilité, etc.) ;
- des outils de veille commerciale et concurrentielle (Eurostat, suivi statistiques des expéditions, suivi hebdomadaire des marchés, etc.) ;
- des outils de veille stratégique (fiches d'opportunités produit, etc.) ;
- des bases de données sur les filières (cartographie des exploitations, etc.) ;
- des outils marketing (calendrier, supports et outils promotionnels).

C'est pour rendre facilement accessible l'information véhiculée par IFLEX à travers ses différentes publications, toucher le plus grand nombre et avoir la possibilité d'alimenter en permanence le dispositif dans le contexte évolutif des filières d'exportation, que le site web www.iflexsenegal.org a été créé. Pour toutes les raisons évoquées, il constitue un des éléments clés du système d'information et de veille commerciale mis en place par le PPEA.

Sur le plan purement graphique le site a été conçu en se basant sur la charte adoptée pour le média papier. La page d'accueil rappelle d'abord que le haricot vert, avantageusement présenté, est le produit phare de l'Origine Sénégal mais que sa gamme compte aussi la mangue, la tomate cerise, le melon, etc., représentée par une série d'illustrations photographiques.

Le site intègre un espace public de consultation et de téléchargement des bulletins d'information périodiques et hors série et un espace membre, réservé aux partenaires IFLEX, où ils peuvent accéder aux documents techniques et stratégiques de l'Origine Sénégal. Une petite visite guidée s'impose.

La page d'accueil met l'accent sur le dernier numéro du bulletin paru (visuel et résumé sommaire du contenu). Elle renferme aussi un texte défilant sur les actualités de la période courante et un lien relatif à des événements susceptibles d'intéresser les professionnels (annonce de séminaire, salon ou toutes autres manifestations). Dès sa connexion sur le site, l'hôte a la possibilité de s'inscrire à la Newsletter IFLEX ce qui lui permettra de se voir annoncer par email les nouvelles parutions IFLEX. Cinq rubriques (onglets) figurent au menu principal et permettant d'accéder à des niveaux de navigation inférieurs.

La rubrique Consultez IFLEX comprend cinq sous rubriques (Dernière édition ; Archives ; Index thématique ; Hors série ; et Série technique).

En accédant à Dernière édition et Archives, vous avez la possibilité, suivant vos besoins, de télécharger tout le bulletin choisi au format pdf (logiciel Acrobat indispensable) ou consulter individuellement en html, un article qui vous intéresse plus particulièrement et l'imprimer. Pour chaque édition, la liste des articles parus est proposée (titres enrichis de deux à trois lignes de texte et dotés d'un lien En savoir plus).

Si un thème particulier vous intéresse, dans la sous rubrique Index thématique, vous accédez directement à tous les articles parus sur ce thème. Pour cela il vous suffira de le sélectionner dans la liste proposée.

La consultation des bulletins hors série s'opère en cliquant sur la sous rubrique Hors série avec la possibilité de télécharger la publication en pdf.

Enfin, la sous rubrique Série Technique donne une description sommaire des éditions techniques disponibles sans y donner accès. Un lien vers l'espace membre y est installé. Cet espace est aussi accessible directement par un autre onglet du menu principal.

L'Espace membre est consultable à l'aide d'un nom d'identifiant et d'un mot de passe. Il contient une documentation stratégique destinée aux entreprises et répartie en cinq sous rubriques (Fiches techniques ; Fiches d'opportunités ; Manuels techniques dont le Référentiel Qualité Origine Sénégal, le Guide Export Mangue du Sénégal, le kit de traçabilité et ses documents d'enregistrements, etc. ; Veille commerciale ; et Etudes et rapports préparés dans le cadre des activités du PPEA). De fait, l'Espace membre est réservé aux professionnels de la filière et aux collaborateurs directs du PPEA.

Trois autres onglets figurent au menu principal. Il s'agit de Abonnez-vous (formulaire d'abonnement pour recevoir le bulletin sur support papier), IFLEX en bref (présentation du concept IFLEX) et Qui sommes-nous ? (présentation du PPEA, de ses partenaires, coordonnées de contact). Enfin un menu transversal permet d'accéder à un Forum et d'avoir entre autres des informations sur des Sites utiles (dont des sites stratégiques de promotion du Sénégal) et le Plan du site. La visite guidée du site est terminée. Vous êtes bien entendu invités à la consulter et à y surfer.

Comme il a été déjà dit, le site constitue un élément structurant central du système d'information et de veille commerciale IFLEX. Cet outil performant fera l'objet de mises à jour régulières au moins à chaque nouvelle parution du bulletin. Tous les outputs attendus du programme qualité en cours d'exécution y seront prochainement disponibles au niveau de l'Espace membre. Le site jouera alors pleinement son rôle de dissémination et de valorisation des résultats et des acquis. Il jouera aussi d'autres rôles plus indirects. La version électronique du bulletin IFLEX permettra au PPEA de procéder à des publipostages électroniques en transmettant IFLEX par courrier électronique, augmentant sa diffusion, à moindre coût. De plus, de par sa conception et son contenu, il est indéniable que le site IFLEX participera au renforcement de l'image de l'Origine Sénégal dans la sous-région et sur les principaux marchés d'exportation. Des réflexions sont engagées pour pérenniser IFLEX et le rattacher au dispositif d'appui aux filières d'exportation qui devrait faire suite au PPEA, la Fondation Origine Sénégal.

Pour terminer et rassurer nos fidèles lecteurs et en particulier ceux qui préfèrent le contact tactile du papier au côté impersonnel d'un écran d'ordinateur, la publication d'IFLEX sur media papier se poursuivra selon la formule actuelle.



Abonnez-vous à IFLEX directement à partir du site



Consultez les nouvelles parutions et téléchargez les documents complets en format PDF



Lisez tous les articles directement sur le site en format HTML.

Conjoncture difficile pour le marché de la mangue en juin

A quelques jours du démarrage de la campagne mangue 2003 et avant même la reprise des activités de veille commerciale sur les principaux marchés européens, le PPEA a pu recueillir des informations sur la situation en France. Après un engorgement et des prix bas en début juin, le marché a montré des signes de reprise à partir de la deuxième moitié du mois. Mais attention, l'assainissement constaté du marché risque d'être fragile car les fruits de saison et la Kent avion du Mexique ont déjà fait leur apparition.

On ne l'attendait pas en quantité cette année mais c'était sans compter sur la détermination des opérateurs ivoiriens. La mangue de Côte d'Ivoire était bel et bien présente sur le carreau malgré la situation de guerre et les coûts de revient plus élevés (estimés à +30%). Gênante pour le Mali et le Burkina Faso qui avaient misé sur sa défaillance, la filière ivoirienne a elle-même été gênée par les origines d'Amérique du Sud (Brésil, Guatemala, Venezuela, etc.) qui avaient fait le même pari et sont venues engorger le marché. Ainsi, tout comme le mois de mai s'était terminé, juin a débuté avec un marché difficile pour les origines ouest africaines marqué par une phase d'assainissement où les importateurs cherchaient avant tout à écouler leurs stocks. Suite à cet assainissement accentué par la fin progressive de la campagne de Côte d'Ivoire, principal fournisseur du marché français depuis le mois d'avril, le marché s'est légèrement raffermi à partir du 15 juin 2003 pour la mangue avion d'abord puis, mais plus difficilement, pour la mangue bateau.

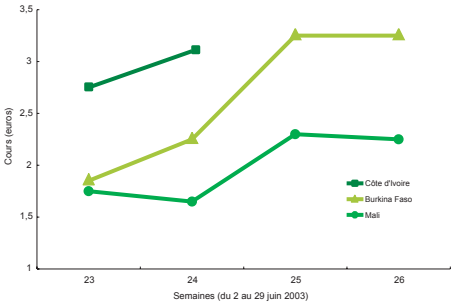
Confrontés à des problèmes de qualité et à une demande faible, de nombreux importateurs avaient suspendu ou diminué sensiblement leurs approvisionnements de mangue avion au début du moins de juin. Même si par la suite la situation du marché s'est améliorée quelque peu du fait de la réception de marchandises plus « solides », on a régulièrement assisté à des ventes de dégagement pour les marchandises « souples » (de moindre qualité) à des prix bas. Ainsi, le redressement du marché de la mangue avion a été très progressif. Au mieux la situation sera redevenue à la normale lorsque le Sénégal démarrera ses premières expéditions mais la prudence sera de mise car en fonction des quantités et de la qualité les prix, qui ont fluctué de 1,6 à 3,5 euros par kilogramme en juin pour les origine ouest africaines, ont souvent été minorés. Quant aux premiers lots du Mexique en variété Kent, de belle présentation et qualité, ils ont déjà atteint 5 euros/kg.

Le marché de la mangue bateau a eu plus de peine à se redresser mais des signes positifs de plus en plus marqués ont été perceptibles à partir du 20 juin 2003. Aux alentours de 3 euros par colis (4 kg) en début de mois, la fourchette de prix sur le marché français se situait entre 3,5 et 4,5 euros en fin juin pour la Kent bateau de Côte d'Ivoire suite notamment à une baisse de ses arrivages annonciatrice de la fin de sa campagne. Notons que cette fourchette de prix était légèrement supérieure sur les autres marchés européens. Il convient aussi de souligner que, compte tenu des stocks disponibles majoritairement constitués de fruits de variété Kent, la campagne de commercialisation de l'origine ivoirienne se poursuivra probablement jusqu'en mi-juillet.

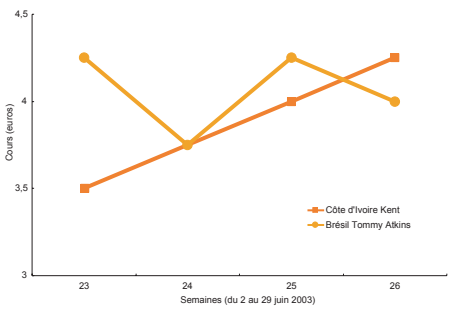
La plupart des importateurs envisagent la poursuite de la commercialisation sur le marché européen avec sérénité. Le creux d'approvisionnement déjà ressenti en fin de campagne de la Côte d'Ivoire constituera une situation favorable au démarrage de la campagne du Sénégal qui devra néanmoins composer avec le Mexique dont les premiers lots bateau étaient attendus pour la fin juin, Israël et le Brésil, dorénavant présent sur le marché de façon quasi-permanente.

Si l'on en juge par la situation du marché français en juin, cette année encore le professionnalisme des opérateurs sera la clé de la réussite de la campagne. L'observation des marchés pour la détermination des meilleurs créneaux d'expédition et les efforts sur la qualité des produits pour en tirer le meilleur prix seront des atouts que chacun devra essayer de mettre de son côté. Le Mexique s'est déjà engagé dans cette voie et devrait, de plus, chercher à tirer profit du taux élevé de l'euro par rapport au dollar américain. La concurrence sera donc rude pour les mangues Kent et Keitt qui comptent au demeurant parmi les variétés les plus appréciés sur les marchés de gros.

Evolution des cours Kent avion des principales origines présentes sur le marché français en juin 2003 (en euro par kilogramme)



Evolution des cours bateau des principales origines présentes sur le marché français en juin 2003 (en euro par colis 4 kilos)



En bref

En mai, fais ce qu'il te plaît !

Un mois après la clôture de la campagne de produit de contre-saison et contre toute attente, le haricot vert Origine Sénégal a refait une apparition ponctuelle sur le marché français en fin mai 2003 dans une catégorie toute aussi inattendue, celle de l'extra-fin. Cette prouesse commerciale a été réalisée par la société NIRAM MARAICHER à la demande d'un de ses clients européens et dans le cadre d'un partenariat scellé avec lui. Quelques semaines plus tôt, un périmètre de 3,5 ha avait été emblavé avec la variété de haricot extra-fin Martos. Le suivi strict de l'itinéraire technique spécifique au produit a permis d'amener la culture à terme et de récolter plus de 15 tonnes de produits. Conditionné en emballage bois de 2 kg, le volume des expéditions vers l'Europe a atteint 10 tonnes, le volume résiduel ayant été écoulé sur le marché local. Il convient ici de saluer la détermination de la promotrice qui a mené avec succès son programme commercial et au delà, a montré que des alternatives au tassement de la filière haricot vert bobby au Sénégal existent grâce notamment à l'innovation dans le haricot vert à valeur ajoutée.



La consolidation de filière mangue au programme



En dépit des difficultés rencontrées lors de la campagne 2002, les principaux importateurs du marché européen avaient eu l'occasion de réaffirmer leur intérêt pour la mangue du Sénégal. Cette marque de confiance valait bien quelques efforts supplémentaires. En renouvelant son appui à la filière, le PPEA y participera et cherchera avant tout à consolider les nombreux acquis de ces dernières années.

En faisant un petit exercice de mémoire, on se souviendra que la campagne mangue 2002 avait été marquée par une augmentation de 100% des volumes (près de 2000 tonnes) expédiés malgré des conditions difficiles de production et de mise sur le marché. Ces difficultés, il est vrai peu maîtrisables, avaient eu des conséquences sur la qualité des produits et plus généralement sur l'image de l'Origine. Toutefois, l'organisation d'une réunion entre des opérateurs sénégalais représentatifs de la filière et des importateurs français à Rungis en fin octobre 2002 avait permis de mettre les problèmes sur la table et de faire valoir les efforts déployés et à fournir par les opérateurs pour la reconnaissance et l'ancrage de l'Origine sur le marché européen.

On pouvait s'en douter, la maîtrise de la qualité intrinsèque et commerciale reste au centre des préoccupations des importateurs soucieux de répondre aux exigences de leur clientèle et à la réglementation sanitaire en vigueur. Elle est aussi l'élément déterminant pour la consolidation de la filière mangue. De nombreuses initiatives ont déjà été prises dans le domaine par les opérateurs sénégalais individuellement ou avec l'appui du PPEA (appui technique récolte et conditionnement, cahier des charges mangue avion et bateau, présentation des produits, etc.). C'est pourquoi, en 2003, l'appui sera principalement orienté vers la consolidation des acquis.

Concernant la qualité intrinsèque des produits, des contrôles de conformité LMR seront réalisés au cours de la campagne mangue 2003 par le laboratoire CERES-Locustox dans la continuité du programme d'accompagnement des exportations agricoles mis en place pendant la contre-saison et qui, compte tenu des problèmes rencontrés par la filière (anthracnose, mouche des fruits), sera renforcé par des actions spécifiques. Parmi celles-ci, il convient de souligner l'élaboration de stratégies de lutte contre l'anthracnose avec des démonstrations d'applications phytosanitaires menées à travers un volet de recherche/développement, en collaboration avec l'ENSA et l'UCAD (Faculté des Sciences/ Dépt BV). Un suivi phytosanitaire sera réalisé par la Direction de la Protection des Végétaux (DPV) qui testera parallèlement des techniques de lutte contre la mouche des fruits (piégeage et reconnaissance). Prévue, mais seulement abordée en 2002, la mise en place d'un système de traçabilité fera l'objet d'un programme pilote dans les centres de conditionnement de quelques opérateurs sélectionnés et se basera sur la documentation d'enregistrements développée pour les productions annuelles en régie (haricot vert) en l'adaptant aux systèmes décentralisés de production en paysannat. Pour ce faire, le programme prévoit, la cartographie des vergers de manguiers par relevés GPS. Sur le plan de la qualité commerciale, cette année sera essentiellement consacrée à l'évaluation du respect du cahier des charges mangue avion et bateau élaboré en 2002. Des contrôles avec détermination du niveau de conformité par opérateur et la réalisation, si nécessaire, d'une mise à niveau permettront de tirer un bilan sur le respect de ce cahier des charges et plus largement sur l'amélioration de la qualité marchande des produits.

Le programme mangue 2003 verra aussi la reconduction de plusieurs activités (veille commerciale avec suivi hebdomadaire des marchés, suivi statistique, marketing avec la confection de stickers et de clichés d'emballage à coûts partagés, appui technique des experts ivoiriens).

Finalement, le PPEA valorisera toute l'expérience acquise au cours des quatre dernières années d'appui technique dans la filière en éditant un Guide Qualité Mangue Export. Cet outil didactique et pratique, richement illustré, renfermera toutes les informations dont les producteurs et les exportateurs ont besoin pour réaliser un bon programme d'expédition (exigences de qualité, préparatifs de campagne, techniques de récoltes, techniques de conditionnement et d'expédition). Le guide constitue aussi un outil de formation du personnel de récolte et de conditionnement et à ce titre sera un élément clé dans la consolidation de la filière mangue export de l'Origine Sénégal. C'est pour cette raison qu'un atelier de présentation du guide sera immédiatement organisé suite à sa parution.

Pour terminer, on estime que les efforts individuels des opérateurs cumulés à ceux du PPEA devraient permettre d'atteindre un volume de plus de 2500 tonnes de produits d'excellente qualité.

En bref



Nouvelle supervision du PPEA en mai 2003

Quelques mois après son entrée dans la période d'extension sur 2003 et à sept mois de la nouvelle date de clôture du crédit qui finance le projet, le PPEA a reçu, du 9 au 19 mai 2003, une mission de supervision de la Banque Mondiale venue s'assurer que la période d'extension était mise à profit pour consolider et pérenniser les acquis en matière de renforcement des capacités institutionnelles et de gestion et de maintien du dialogue pour un meilleur développement du secteur privé qui pourrait favoriser les investissements étrangers dans ce secteur. L'équipe de supervision a passé en revue l'avancement des activités assignées au projet pendant cette période, notamment la finalisation de la construction de la gare de fret, du Feltiplex et la mise en place de la Fondation Origine Sénégal. Les grandes conclusions et recommandations de la mission de supervision seront dévoilées dans notre prochaine édition.

Zoom sur l'expertise qualité locale



Une des conséquences du développement des exigences réglementaires et commerciales de l'Union Européenne est l'apparition de tout un panel de consultants individuels ou cabinets spécialisés proposant leurs services pour aider les entreprises à se mettre en conformité. Or, l'expérience le montre, la mise en conformité est un processus long qui, pour réussir, nécessite un véritable coaching des opérateurs. On comprend alors aisément que, dans le domaine, l'expertise locale a un rôle fondamental à jouer. Mobilisation aisée, partage d'une même langue, connaissance des pratiques et traditions, coût moindre, etc., comptent parmi ses avantages comparatifs.

Face aux nouvelles réglementations européennes, les opérateurs du Sénégal, comme ceux de toute autre origine exportatrice, font de gros efforts pour améliorer la conformité de leurs produits. Pour les aider dans leurs choix et mettre en place de bonnes pratiques, ils disposent de l'appui et du conseil des techniciens des différentes directions de l'Etat et de ses démembrements (DPV, DH, CDH, ASN, etc.), membres du Comité National de Suivi du Programme de Promotion de la Qualité Intrinsèque des produits horticoles présidé par le Directeur de Cabinet du Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage. Les opérateurs font aussi régulièrement appel à des consultants spécialisés soit en les recrutant sur fonds propres soit, comme c'est le cas dans le cadre du PPEA, en bénéficiant des activités de projets d'appui technique.

Il y a quelques années encore, l'expertise dans le domaine de la qualité était principalement recherchée sur le plan international. Les choses ont aujourd'hui évoluer. Formation supérieure spécialisée et formation continue aidant, il existe aujourd'hui au Sénégal, un important potentiel d'experts locaux dont les services sont de plus en plus demandés. Consultants individuels (auditeurs, spécialistes qualité), bureaux d'étude ou de contrôle, laboratoires d'analyses, etc. la diversité de l'expertise locale permet de couvrir les différentes facettes liées à l'implantation d'une démarche qualité en entreprise depuis la production primaire jusqu'à l'expédition.

Le PPEA ne s'y est pas trompé et, dans le cadre de l'exécution de son programme qualité, a délibérément choisi d'exploiter le savoir-faire local. Il a récemment recruté pour des missions ponctuelles des ressources installées au Sénégal, incluant l'appui/conseil de plusieurs membres du Comité National et des Secrétaires Exécutifs des Organisations Professionnelles, l'expertise extérieure, en particulier celle de GEOMAR International, restant au demeurant sollicitée et venant en appui au stade conceptuel et du suivi ou pour des missions spécifiques. Avec un programme axé principalement sur les aspects liés à la production et à l'implantation des bonnes pratiques, l'avantage que tire le PPEA de cette expertise, outre ses compétences, est la facilité de sa mobilisation sur le terrain des opérations.

Sur le plan de l'inspection et de la certification post-récolte, le Sénégal dispose aussi d'un large éventail de prestataires. Du cabinet indépendant (Afrique Management Conseil, Institut Africain Qualité Totale, etc.) aux filiales d'importants groupes internationaux (VERITAS, SGS), le choix est important. Le bureau de contrôle VERITAS propose des services d'inspection visant l'agréage (services utilisés par le PPEA à plusieurs reprises), de prélèvement et d'analyse bactériologique ou chimique destinés à contrôler la qualité marchande suivant les normes CEE. Ce bureau travaille aussi sur les aspects liés à la normalisation avec différents types d'appui aux certifications EurepGAP, ISO 9000 (version 2000) pour les entreprises agro-alimentaires, ISO 9001 pour les services et ISO

L'expertise locale mobilisée par le PPEA dans l'exécution de son programme qualité

Lamine DIAO, Consultant indépendant Tel/Fax : 832 04 44 - Email : lamined@sentoo.sn - BP 5351 Dakar

Lamine est auditeur et correspondant ECOCERT au Sénégal et dans la sous-région depuis 1996. Il travaille depuis 1990 dans plusieurs projets de développement comme consultant. Il est spécialiste de l'agriculture biologique et possède une expérience de plus de 12 dans le domaine. Il maîtrise parfaitement les systèmes de production raisonnée. Depuis 2002, Il veille à la cohérence technique des activités du Programme Qualité du PPEA, co-organise les audits production/conditionnement et suit l'implantation des Bonnes Pratiques Agricoles

Babacar SAMB, Consultant indépendant Tel : 632.24.05 - Email : samb_babacar@hotmail.com - BP 8305 Dakar Yoff

Chimiste de formation, Babacar a travaillé pendant 7 ans comme responsable de laboratoire à la SENCHIM qu'il a amené à la certification BPL pour le contrôle physico-chimique des formulations de pesticides. Après plusieurs formations, notamment HACCP et EurepGAP en Europe, il a mis son expertise au service des entreprises agricoles. Depuis mars 2003, il participe à l'élaboration de documents d'enregistrement et à la mise en place d'un système de traçabilité adapté aux PME des pays ACP

Tsaï ASHENAFFI, Consultante pour TROPICONTROL Tel : 640.23.64 - Email : tsahaiwork@hotmail.com - BP 6091 Dakar

Tsaï est ingénieur agronome et a travaillé pendant 3 années à la SENCHIM en qualité de responsable expérimentation des produits phytosanitaires. Dotée d'une grande expérience dans le domaine la formation, cette jeune femme de terrain travaille pour le compte du cabinet TROPICONTROL et de la société agricole TOLSEN où elle a activement participé à la mise en place d'une conduite professionnelle pour la production primaire. Elle est chargée par le PPEA d'élaborer du matériel didactique lié à l'utilisation des produits phytosanitaires sur haricot vert

Simon DIOH, Consultant Tel : 638.25.82 - Email : mastersn@sentoo.sn - BP 21300 Dakar Ponty

Ingénieur agronome, Simon est le co-fondateur d'une société agricole d'exportation au Sénégal. Il possède une expérience de terrain de 19 années. Ses compétences couvrent les techniques et systèmes de production, la formation et l'encadrement. Celles-ci sont actuellement mises à profit dans l'application des BPA et l'adaptation de systèmes de traçabilité en entreprise

Fondation CERES-Locustox Tel : 834.42.94 - Email cereslocustox@sentoo.sn - BP 3300 Dakar

Créée en 1999; la Fondation CERES-Locustox, administrée par Djibril MBAYE, est devenue incontournable pour la maîtrise de la qualité intrinsèque au Sénégal. Son laboratoire de chimie environnementale a été récemment certifié BPL. Son personnel de laboratoire est impliqué dans le contrôle de conformité LMR des produits horticoles et l'expertise de Massar D. NDIAYE, coordonnateur technique, est mise à profit notamment pour les questions relatives aux pesticides

Membres du Comité National de Suivi du Programme de Promotion de la Qualité Intrinsèque des produits horticoles d'exportation
(Direction de la Protection des Végétaux, Direction de l'Horticulture, Centre pour le Développement de l'Horticulture, Association Sénégalaise de Normalisation, etc.)

L'expertise des membres du Comité National est ponctuellement mais régulièrement sollicitée sur le plan des orientations à prendre, de la coordination mais aussi sur un plan technique (fiche technique produit/CDH, suivi phytosanitaire/DPV et DH, normalisation/ASN, etc.)



22, la s'maine qualité

A enjeu majeur, réponses majeures. La sécurité sanitaire des produits agricoles est au centre des préoccupations des consommateurs. Au Sénégal, c'est aussi le cas pour les institutionnels, partenaires techniques et professionnels de l'exportation des produits frais. Du 26 au 30 mai 2003, ces différents acteurs se sont retrouvés à trois reprises autour de la problématique. Récit d'une semaine placée sous le signe de la qualité.

14000 pour le respect de l'environnement. Quant à la compagnie SGS Sénégal, spécialisée dans les domaines d'inspection et d'analyses, elle a récemment développé des programmes de certification incluant les produits horticoles frais et permettant aux opérateurs intéressés d'obtenir la certification EurepGAP. Depuis 1996, des personnes physiques et cabinets indépendants ont amené des entreprises sénégalaises à obtenir les certificats ISO 9000 et ISO 14000 et continuent, grâce à mise à jour permanente de leurs compétences, de les accompagner dans le renouvellement des certificats année après année.

Finalement, les expertises locales et internationales sont complémentaires. Evoluant dans un environnement réglementaire changeant et où les décisions sont souvent prises au Nord, le savoir-faire local a souvent l'occasion de collaborer avec l'expertise internationale, plus en aval et donc plus proche des nouvelles exigences en matière de sécurité sanitaire des produits. Dans le domaine, l'expertise locale devrait davantage s'imposer et accentuer son rôle pour une meilleure prise en compte dans les textes réglementaires élaborés au Nord des contraintes rencontrées au Sud. Il en est de même pour amener l'Union Européenne à faciliter l'accréditation selon la norme ISO 65 d'organismes africains de certification (contrôle de qualité, normes, standards, règles d'origine, etc.). La Conférence des Ministres de l'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (CMA/AOC) mène d'ailleurs actuellement des réflexions dans ce sens.

Prochainement, vous pourrez retrouver sur le site www.iflexsenegal.org un répertoire d'expertise « on line » (qualité ou autre). Les consultants qui souhaiteraient s'y inscrire pourront le faire en envoyant leur CV par mail à l'adresse suivante : contact@iflexsenegal.org.

Si l'on avait besoin d'une preuve de l'engagement du Sénégal dans la défense et la promotion de ses produits horticoles sur les marchés extérieurs, c'est au cours de la semaine 22 qu'on la trouverait. En tout bien tout honneur, c'est une réunion du Comité National de Suivi du Programme de Promotion de la Qualité Intrinsèque des produits horticoles qui a marqué le début de cette semaine qualité. C'est en effet le 26 mai 2003 que s'est tenue au Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage ladite réunion présidée par le Président du Comité, le Directeur de Cabinet du Ministre. En plus du premier contact qu'elle a permis d'établir entre le Président et les membres du Comité, la réunion a aussi été l'occasion de présenter et faire le point sur les différents programmes et initiatives de promotion de la qualité en cours au Sénégal (EU-ONUDI/UEMOA, TCP/FAO, PPEA, PIP/COLEACP, GIPD). Elle a aussi permis de renforcer le rôle qu'entendent jouer le Comité National et son Secrétariat comme interlocuteurs de ces différents programmes. Enfin, au moment où un projet d'arrêté ministériel sur la réglementation de l'utilisation des matières actives de pesticides au Sénégal est en cours de finalisation, le Président a profité de l'occasion pour inviter les membres du Comité National à apporter leurs observations à la Direction de la Protection des Végétaux (DPV).

Le deuxième moment fort de la semaine 22 a été la tenue le 28 mai 2003 d'un atelier professionnel organisé par le Programme Initiatives Pesticides (PIP/COLEACP) appuyant plusieurs opérateurs sénégalais dans leur mise en conformité et qui pour l'occasion avait déplacé une importante délégation. L'objectif de cet atelier visait à dresser le bilan des activités du programme près de deux ans après son démarrage. Il a aussi permis d'échanger sur les acitivités en cours ou prévues à court terme dans une perspective d'élargissement de son action au Sénégal en impliquant davantage non seulement les entreprises mais aussi les structures intermédiaires d'appui au secteur privé sénégalais. C'est ainsi que de manière plus approfondie, le PIP a présenté son programme d'essais et d'analyses liées à la révision des itinéraires techniques (haricot vert, tomate cerise et mangue), son programme de formation pour 2003.

La semaine s'est terminée par la tenue d'un atelier de restitution du programme d'accompagnement aux exportations agricoles mené par le Secrétariat Exécutif du Comité National sous l'égide des Organisations Professionnelles, ONAPES et SEPAS. Cette réunion technique animée par CERES-Locustox et la DPV, organisée conjointement par le PPEA et le Secrétariat Exécutif du Comité National, a regroupé plus d'une trentaine de participants dont de nombreux opérateurs et les membres du Comité National. Cette réunion a été l'occasion de présenter les résultats du suivi phytosanitaire et des analyses de conformité LMR sur haricot vert et tomate cerise (voir édition IFLEX avr-mai03). Au delà, elle a permis aux opérateurs de faire part de leurs préoccupations et de leurs attentes vis-à-vis des institutions nationales (identification et bio-écologie des différents ennemis des cultures, inventaire des pesticides disponibles au Sénégal et choix pour leur utilisation). Des besoins importants en formation individualisée pour le renforcement des capacités ont aussi été clairement exprimés (diagnostic phytosanitaire, techniques d'application, etc.). Ensuite, l'atelier a permis d'aborder un aspect souvent négligé que constitue la qualité des produits destinés à la consommation locale. Enfin, concernant la préparation de la campagne mangue, il a été arrêté qu'un programme global s'inscrivant dans le prolongement du programme d'accompagnement aux exportations des produits de contre-saison serait proposé par le Secrétariat du Comité National qui s'est d'ailleurs réuni à trois reprises à ce sujet depuis la semaine qualité.

Les autorités, les acteurs et intervenants de la filière ont prouvé leur engagement sur la problématique de la qualité intrinsèque des fruits et légumes frais. Certes, les acquis, fruits du travail des différents programmes mis en œuvre sont déjà nombreux, cependant un important travail de coordination et de concertation est nécessaire. Le Comité National et son Secrétariat Exécutif offrent le cadre qui convient pour amener les programmes mis en œuvre à aller dans le même sens et à optimiser leurs résultats.

Pour en savoir plus : Rapport d'atelier disponible au Secrétariat Exécutif du Comité National, au PPEA et sur le site www.iflexsenegal.org

Melon 03/04, chronique d'une renaissance annoncée

Les efforts soutenus du PPEA et des opérateurs privés dans la filière melon n'auront pas été vains. Après un long mais nécessaire paramétrage technique et commercial, les conditions sont réunies pour la renaissance de la filière melon au Sénégal. Des partenariats commerciaux sont déjà signés. On peut dès à présent affirmer que lors de la prochaine campagne 03/04 de contre-saison et après plusieurs années d'absence, l'Origine verra le retour de l'un de ses produits d'exportation.

Comme on a pu le suivre à travers nos précédentes éditions, depuis 2000 les initiatives menées par le PPEA dans la filière melon visaient à réaliser, à travers des tests, au paramétrage technique et commercial de la filière. Ces tests sont allés de l'identification variétale à la mise en place de partenariats en passant par la mise au point d'un itinéraire technique adapté à la production du melon bateau et à la définition d'un cahier de charges pour les expéditions maritimes. Ayant débouché sur des programmes d'expédition et de commercialisation de petite envergure (50 tonnes environ en 2002/2003), les tests conduits ont aussi eu le mérite de démontrer aux opérateurs sénégalais intéressés que la culture de melon est très exigeante en ce qui concerne les investissements en intrants, dans le dispositif de production performant et le suivi de culture de haute technicité. De fait, la marge entre une opération d'exportation viable et un échec est mince et les risques assez grands compte tenu des investissements.

Après quatre années de tests, il apparaît que la filière suscite de plus en plus d'intérêt aussi bien de la part des opérateurs au Sénégal que des partenaires étrangers. A titre d'exemple, l'opérateur Soleil Vert ayant participé à la première phase du programme a réinvesti sur fonds propres dans un deuxième test sur 3 ha en cours de production, le PPEA lui fournissant un appui conseil. Cet opérateur prépare actuellement un programme commercial pour la prochaine campagne avec des partenaires européens. Un autre opérateur (Tolsen) a mené sur fonds propres un programme test de production dans la zone du Fleuve sur 6 ha et vise un programme d'exportation futur en développant une haute technicité et une conduite professionnelle. De plus, un producteur (GIE Pasteef) ayant participé aux tout premiers tests du PPEA, poursuit avec succès et entièrement sur fonds propres d'importants programmes de production de melon pour le marché local en utilisant des variétés et des méthodes de production export. Du côté des groupes étrangers, plusieurs sociétés sont actuellement à la recherche de partenaires sénégalais pour préparer des programmes commerciaux. De plus, le melon a été identifié comme produit potentiel par la Compagnie Fruitière dans leur phase d'implantation imminente au Sénégal. En outre, au moins deux des plus importants fournisseurs de semences de la place sont en train de mener des activités de recherche/développement sur de nouvelles variétés.

Mais qu'est-ce qui explique cet intérêt grandissant pour la filière ? C'est une analyse du marché européen du melon qui permet de comprendre l'engouement actuel pour la filière au Sénégal. En raison de ses avantages comparatifs en matière de logistique maritime (transit time de 6 jours), le Sénégal est potentiellement capable de fournir par bateau des variétés de type charentais semi-long et long life. Ce créneau de variétés est aujourd'hui occupé par les Antilles pendant l'hiver européen avec des coûts de production et d'approche très élevés et, par conséquent, des débouchés dans le circuit de distribution très restreint des boutiques spécialisées et une absence de ce type de produit dans la grande distribution. Cette situation constitue une fenêtre d'opportunité unique pour le Sénégal (les autres origines ont un temps d'approche trop long) lorsque l'on sait que la grande distribution serait capable d'absorber immédiatement un volume de 5000 tonnes avec le seul charentais bateau comme produit d'appel, d'autres types de melon pouvant suivre (type écrit et brodé, galia, etc.).

Si l'on en juge par le consensus qui se dégage autour du melon, l'opportunité stratégique pour ce produit au Sénégal est indiscutable. Finalement, les efforts du PPEA pour remettre la filière sur les rails, à travers les tests qu'il aura réalisés, n'auront pas été vains et auront permis sa renaissance. Il convient toutefois d'insister sur la complexité du produit et en particulier sur la possibilité de faire des erreurs d'appréciation de sa qualité interne, essentiellement basée sur les aspects externes. On entrevoit facilement les conséquences commerciales de ces erreurs. Plus encore, récemment la revue Eurofruit (n°352, mai 2003) a souligné que la détermination précise de la qualité interne sur la base de critères externes est encore plus difficile pour les variétés long life, plus résistantes et faciles à stocker, puisque la façon dont elles vont réagir aux stress climatiques et aux fertilisants est imprévisible et, par dessus tout, variable. Dans ces conditions, même en suivant strictement l'itinéraire technique recommandé, le résultat de la conduite d'une culture est incertain et le moment opportun de la récolte (maturité, brix, etc.) doit souvent être déterminé au cas par cas.

Pour terminer, on regrettera qu'en cette fin de phase pilote du PPEA, l'accompagnement des opérateurs sera très limité lors de la prochaine campagne. Toutefois, on peut espérer que l'appui pourra être renouvelé dans le cadre de l'après PPEA.

iFLEX Origine Sénégal

Gouvernement du Sénégal

Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage

Projet de Promotion des Exportations Agricoles (PPEA)

Directeur de publication
Nicolas Venn

Comité de rédaction
Martin Donarski,
Nicolas Dupuy,
Doudou Fall,
Pape Ibrahima Ndiaye

Mise en page RV

Impression Polykrome

PPEA - Villa n°4303 Amitié II
BP 22579 Dakar Ponty
Tel : 825 49 99 / 825 69 60
Fax : 825 49 90
E-mail : ppea@sentoo.sn
Web : www.iflexsenegal.org